

Rapport annuel 2025

Rapport annuel du président

2025 a été une année décisive pour L-drive Suisse. Avec le nouveau règlement d'examen, le renforcement de l'assurance qualité, la préparation de la révision de la sensibilisation et la réorganisation du secrétariat, l'association a posé les bases essentielles pour l'avenir. Dans le même temps, l'accent a clairement été mis sur la sécurité routière, la qualité de la formation et le renforcement de la profession.

En 2025, L-drive Suisse a posé des jalons importants. Pas de manière bruyante, ni spectaculaire au sens où cela aurait fait les gros titres, mais d'une importance capitale pour l'avenir de notre association et de la profession en termes de contenu et de structure. Cette année, nous avons préparé, accompagné et, dans certains cas, déjà mis en œuvre des décisions qui auront des répercussions bien au-delà de l'actualité. Des décisions qui renforcent la qualité de la formation, affinent le rôle de L-drive Suisse dans le système de sécurité routière et rendent l'organisation de notre association plus viable pour l'avenir.

Dans le même temps, 2025 a été une année qui nous a une fois de plus montré à quel point l'environnement est devenu exigeant : augmentation du nombre d'accidents, processus de réforme politique et réglementaire, bouleversements technologiques dans les véhicules et, enfin et surtout, défis structurels au sein du secteur. Dans ce contexte tendu, L-drive Suisse a pris ses responsabilités – de manière objective, constructive et en mettant clairement l'accent sur la qualité, la sécurité et le professionnalisme.

Priorité à la sécurité routière et à la formation

Le débat sur la sécurité routière nous a intensément accompagnés en 2025. Les chiffres du Bureau de prévention des accidents (BPA) et de l'Office fédéral des routes (OFROU) montrent une évolution qui ne peut laisser personne indifférent. Il reste notamment nécessaire d'agir auprès des jeunes conducteurs et dans le domaine des motos. Pour L-drive Suisse, une chose est claire : la réponse ne peut résider dans de simples réflexes politiques, mais dans une formation de qualité et moderne.

Dans ce contexte, la **révision de l'enseignement du cours de théorie de la circulation (CTC)** et l'intégration accrue des systèmes d'aide à la conduite et d'automatisation dans la formation et les examens ont été des thèmes centraux. Depuis le 1er juillet 2025, ces systèmes font partie des épreuves d'examen. Il s'agit d'une mesure logique, car les véhicules modernes modifient le comportement au volant, les exigences en matière d'attention et la responsabilité des conducteurs. L-drive Suisse a activement accompagné ce processus et s'est engagé pour que non seulement le fonctionnement technique, mais aussi la compréhension du système, la conscience des risques et la prise de responsabilité restent partie intégrante de la formation (*cf. également les rapports du groupe spécialisé cat. B (moniteurs d'auto-école) et de la commission de formation professionnelle*).

Avec la réforme prochaine du CTC et la formation pratique de base dans le domaine de la moto, un nouveau changement de paradigme se profile : on s'éloigne de la simple transmission de connaissances pour se diriger vers une plus grande compétence en matière de risques, une meilleure perception des dangers et une pédagogie approfondie en matière de circulation. Ce n'est pas un hasard si L-drive Suisse est pris au sérieux en tant qu'interlocuteur spécialisé dans ce domaine, mais le résultat d'années de travail sur le fond.

Nouveau règlement d'examen : une étape importante pour la profession

L'une des étapes les plus importantes de l'année est marquée par les **nouveaux règlements d'examen pour les moniteurs d'auto-école**. Après un processus long et parfois conflictuel, ceux-ci entrent définitivement en vigueur en 2025. L'arrêt rendu par le Tribunal administratif fédéral a confirmé le principe de la voie empruntée et a donné une base juridique au processus de réforme. Seul le test de compétence de conduite séparé comme obstacle à l'entrée est supprimé. À l'avenir, la compétence de conduite sera systématiquement intégrée dans les compétences professionnelles.

Qu'est-ce que cela signifie dans la pratique ? La formation sera plus pratique, plus moderne et davantage axée sur la réalité du quotidien professionnel. La qualité ne sera plus contrôlée de manière ponctuelle, mais systématique. Pour les catégories A, C et D, les premiers examens selon le nouveau règlement sont prévus à partir de 2027, pour la catégorie B à partir de 2028. Les délais de transition offrent une sécurité de planification à toutes les parties concernées. Et ils nous donnent le temps de mettre en place les directives, les modules et les processus nécessaires.

L-drive Suisse n'a pas seulement accompagné ce processus, mais y a également participé activement en tant qu'organisme responsable, au sein de la commission d'assurance qualité CAQ et dans le cadre du dialogue avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI. Notre association s'engage en faveur d'une formation professionnelle tournée vers l'avenir et exigeante en termes de qualité (*cf. également le rapport de la commission d'assurance qualité CAQ*).

Assurance qualité et nouvelle responsabilité en matière de matériel didactique

Une autre étape stratégique importante concerne le **contrôle et l'approbation des supports pédagogiques CTC**. L'Association des services des automobiles (asa) a décidé de déléguer cette tâche à L-drive Suisse à l'avenir. Notre association joue ainsi un rôle central dans l'assurance qualité du nouvel enseignement de la sécurité routière (*cf. également le rapport de la commission de formation professionnelle*).

Cette responsabilité est à la fois une chance et une obligation. Une chance, car elle nous permet de participer activement à la décision de n'utiliser que des supports pédagogiques convaincants sur le plan didactique et technique. Une obligation, car nous devons accomplir cette tâche de manière transparente, professionnelle et dans l'intérêt de l'ensemble du secteur. En 2025, les bases conceptuelles ont été élaborées, les chefs de projet désignés et les concertations avec l'OFROU, l'asa et le BPA préparées. 2026 sera une année de mise en œuvre intensive.

Engagement politique et représentation des intérêts à Berne

En 2025, L-drive Suisse s'est également engagée de manière cohérente sur le plan politique afin de représenter les préoccupations des moniteurs d'auto-école et l'importance d'une formation à la conduite de haute qualité au niveau fédéral.

Le **groupe parlementaire Formation à la conduite/Moniteurs de conduite**, encadré par L-drive Suisse et soutenu en permanence par des contributions techniques, a joué un rôle central à cet égard. Ce groupe a contribué de manière décisive à ce que les initiatives politiques visant à améliorer la formation initiale et continue soient entendues par les Chambres fédérales. Il convient de souligner tout particulièrement le **postulat du conseiller aux États Charles Juillard (Le Centre/JU)**, qui charge le Conseil fédéral d'évaluer de manière critique la phase d'apprentissage d'un an pour les nouveaux conducteurs et d'indiquer de manière transparente si celle-ci est efficace ou si elle peut être supprimée. L'initiative a reçu le soutien de tous les partis au Conseil des États, ce qui souligne la grande importance politique du sujet.

Un autre événement politique marquant a été **l'échange avec le conseiller fédéral Albert Rösti le 1er mai 2025**, auquel L-drive Suisse avait été invité. Le conseiller fédéral Rösti, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), a pris le temps de mener un dialogue ouvert sur les défis actuels de la formation à la conduite, en particulier dans le contexte de l'augmentation du nombre d'accidents et des réformes prévues. Cette discussion a renforcé le réseau politique direct de l'association et a contribué à intégrer les perspectives techniques des moniteurs de conduite dans les débats en cours.

Organisation et secrétariat : des structures pour l'avenir

Sur le plan interne également, 2025 a été une année de changement. La **réorganisation du secrétariat** était nécessaire et attendue depuis longtemps. Les changements de personnel et la complexité croissante des tâches ont montré ces dernières années que nous avons atteint les limites des structures existantes.

Avec la nomination de Willy Wismer au poste de nouveau directeur du secrétariat et l'objectif clair de professionnaliser et de numériser progressivement l'organisation au cours des trois prochaines années, nous avons franchi une étape importante. Les mots clés sont ici : des responsabilités claires, des processus efficaces, une base de données consolidée des membres et un mode de travail numérique moderne. Cela vaut non seulement pour l'association, mais aussi, à terme, pour la collaboration avec les sections.

Ce travail n'est pas terminé. Mais 2025 a été l'année où nous avons posé de nouveaux jalons.

Fonds en faveur de la formation professionnelle, CAQ et projets

Le fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP) et la commission d'assurance qualité (CAQ) restent les piliers de notre travail associatif (*cf. également les rapports de la commission*

du fonds FFP et de la commission d'assurance qualité CAQ). L'année 2025 a été marquée par des discussions intensives sur les rôles, les responsabilités et les priorités stratégiques. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est nécessaire. Une chose est claire : la responsabilité stratégique incombe à l'organisme responsable, tandis que la mise en œuvre opérationnelle relève des comités compétents. Les deux parties doivent pour cela s'engager dans un dialogue constructif et respectueux.

Sur le plan du contenu, le soutien financier du Fonds en faveur de la formation professionnelle a permis de faire avancer d'importants **projets du FFP**:

- la poursuite des travaux sur le nouveau règlement d'examen,
- l'intégration des systèmes d'aide à la conduite dans les manuels de formation des catégories A et B,
- l'avant-projet d'examen des supports pédagogiques CTC
- la poursuite de la campagne d'image « L-Profis »
- et l'organisation du forum L-drive Mobility.

Ces projets montrent que L-drive Suisse ne se contente pas d'administrer, mais qu'elle façonne également l'avenir, le Fonds pour la formation professionnelle (FFP) apportant une contribution importante à la profession.

Partenariats et positionnement dans le secteur

2025 a également été une année de **partenariats**. La collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (BPA) a été approfondie, de nouvelles offres ont pu être mises en place pour les membres dans le domaine des assurances et d'autres coopérations ont été examinées ou préparées.

De tels partenariats ne sont pas une fin en soi. Ils doivent apporter un avantage concret aux membres tout en préservant l'indépendance et la crédibilité de l'association.

Les relations avec Swissdrive constituent un chapitre à part. Les discussions en vue d'une fusion ont été interrompues en 2025, car des questions centrales – notamment celles relatives à la marque et à l'identité – n'ont pas pu faire l'objet d'un consensus. C'est regrettable, mais l'honnêteté est plus importante qu'un compromis boiteux dans de tels processus. Notre objectif reste de trouver des formes de coopération constructives dans l'intérêt des moniteurs de conduite.

Finances, assemblée des délégués et vie associative

L'assemblée des délégués 2025 à Neuchâtel a montré que l'association se renforce malgré un environnement difficile. Les comptes annuels, le budget et les cotisations des membres ont été approuvés, les jalons ont été posés pour de nouvelles catégories de membres et les orientations stratégiques ont été confirmées. Sur le plan financier, la situation reste difficile, mais maîtrisable. Pour cela, il faut que nous poursuivions de manière cohérente la professionnalisation des structures et que nous utilisions nos ressources de manière ciblée.

Cependant, la vie associative ne se résume pas à des chiffres et à des structures, elle repose avant tout sur l'engagement des personnes qui s'investissent dans les sections, les groupes spécialisés, les commissions et le comité. Cet engagement ne va pas de soi et mérite d'être salué.

Remerciements et perspectives

Je tiens donc à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette année 2025 exigeante : les membres du comité directeur, les commissions, le secrétariat, les responsables de section, nos partenaires et, bien sûr, nos membres. En tant que moniteurs et monitrices de conduite, vous êtes chaque jour sur la route et dans les salles de cours. Vous assumez ainsi la responsabilité de la sécurité routière.

2026 ne sera pas une année plus calme. La mise en œuvre du nouveau règlement d'examen, l'introduction de l'examen des supports pédagogiques CTC, la poursuite de la réorganisation du secrétariat et le positionnement stratégique de notre association continueront à nous mettre au défi. Mais nous avons montré en 2025 que L-drive Suisse est prête à assumer ses responsabilités, à façonner activement le changement et à mettre l'accent sur la qualité de notre profession.

Telle est notre mission. Et nous continuerons à y travailler.

L-drive Suisse | Suisse | Svizzera

Dr Michael Gehrken,
Président